In Situ
Revue des patrimoines

56 | 2025
La participation des citoyens aux politiques patrimoniales

La maison Raspail de Cachan

Co-construire un lieu patrimonial, culturel et convivial avec des bénévoles

The Raspail house at Cachan. Co-construction with volunteers of a heritage centre which is cultural and convivial

Collectif Maison Raspail

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/insitu/45528
DOI : 10.4000/14rr7
ISSN : 1630-7305

Éditeur
Ministère de la Culture

Référence électronique
Collectif Maison Raspail, « La maison Raspail de Cachan », *In Situ* [En ligne], 56 | 2025, mis en ligne le 25 septembre 2025, consulté le 09 décembre 2025. URL : http://journals.openedition.org/insitu/45528 ; DOI : https://doi.org/10.4000/14rr7

Ce document a été généré automatiquement le 9 décembre 2025.

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

La maison Raspail de Cachan

Co-construire un lieu patrimonial, culturel et convivial avec des bénévoles

The Raspail house at Cachan. Co-construction with volunteers of a heritage centre which is cultural and convivial

Collectif Maison Raspail

Ont participé à l'écriture de ce texte, au sein du Collectif Maison Raspail : Christophe Balland, Françoise Ballanger, Constance Barbaresco (EHESS), Nicole Bourlier, Françoise Camuzat, Jean-Marie Lancel, Thomas Le Roux et Isabelle Massenet.

1 La maison Raspail est l'un des plus anciens bâtiments de Cachan (Val-de-Marne). Construite dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, elle a été la demeure de la famille Raspail entre 1862 et 1899. Partiellement inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, et bien qu'au cœur d'un parc fréquenté en plein centre-ville, cette maison est très peu utilisée. En 2021, un collectif d'habitants (Collectif Maison Raspail) s'est constitué pour proposer un tiers-lieu culturel à la Ville, qui en est propriétaire. Cette dernière porte un vif intérêt à cette démarche associant la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire, la convivialité et l'éducation populaire. Depuis 2022, ce collectif anime les lieux une fois par mois, organise des expositions et des visites historiques, et a pris en charge les Journées européennes du patrimoine. Par ailleurs, avec l'EHESS, il concourt à la sauvegarde du fonds d'archives de l'écrivain prolétarien Henry Poulaille, accueilli dans une aile de la maison. Cet article rend compte de l'implication de ce collectif de bénévoles dans la mise en valeur du patrimoine et de la façon dont cette expérience s'articule, non sans difficulté, avec la politique municipale. Il interrogera la légitimité de son action, sa montée progressive en compétence, les synergies internes et externes qui se déploient ainsi que les obstacles rencontrés et les perspectives qui se dessinent à court, moyen et long terme.

Le lieu et son histoire

2 La maison Raspail est une ancienne villégiature aristocratique construite entre 1750 et 1789. Antérieurement, une bâtisse préexistante, dont des parties basses et les caves gardent des traces, aurait servi de capitainerie de chasse[1]. Un plan de 1763 figure une bâtisse dont la forme et l'emplacement sont similaires à la maison que nous connaissons[2]. Très peu modifié depuis sa construction, le bâtiment est constitué d'un corps principal en pierre de taille de près de trente mètres de long sur huit de large, élevé sur trois niveaux, le dernier étant sous combles. L'ensemble présente une belle symétrie. Pilastres, frontons, croisées symétriques et harmonie d'ensemble lui donnent un aspect monumental qui lui a sans doute valu le terme impropre de « château » au fil du temps[3]. Entre 1800 et 1804, sous le Consulat, le propriétaire fait construire une pièce supplémentaire en prolongement du bâtiment principal. D'un seul niveau mais de grande hauteur sous plafond, cette « salle du billard » se termine par une abside ouverte par trois croisées sur le parc. En 1933, elle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en raison de la qualité de sa décoration intérieure typique de l'époque napoléonienne[4]. Malgré cette reconnaissance de l'État, elle n'a fait l'objet d'aucune opération de restauration et de mise en valeur depuis sa protection au titre des monuments historiques, et elle a longtemps servi de remise pour les activités du parc [fig. 1 et 2].

Figure 1

La maison Raspail vue du parc, Cachan (Val-de-Marne), novembre 2022.
© Emmanuelle Tual (Collectif Maison Raspail).

Figure 2

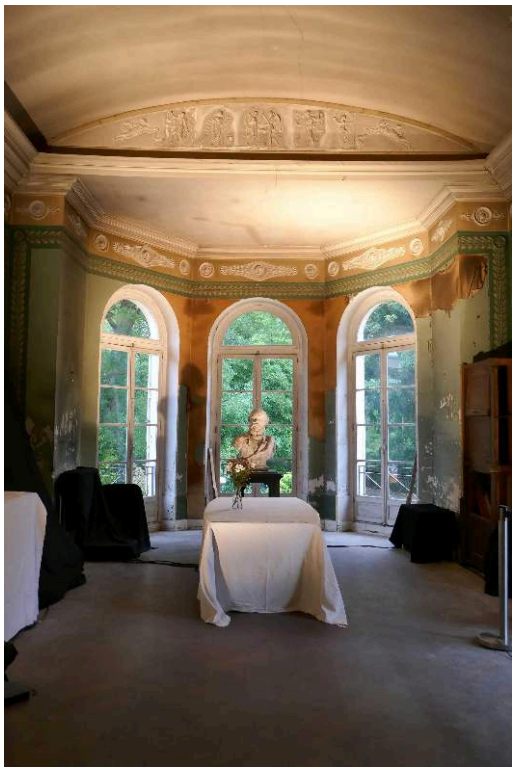

La « salle du billard » avec les décorations visibles. Maison Raspail, Cachan (Val-de-Marne), septembre 2024.

© Collectif Maison Raspail.

3 Pour bien comprendre les enjeux qui traversent le site, deux éléments d'importance doivent être mentionnés. Tout d'abord, la maison a été habitée par la famille Raspail entre 1862 et 1899. Le père, François-Vincent, scientifique et médecin, a été l'un des principaux militants politiques du XIXe siècle pour l'instauration de la République. Pour ses combats révolutionnaires – il a notamment proclamé la République à l'hôtel de ville de Paris en février 1848 –, il a été emprisonné plus de sept ans sur toute sa vie, et a été exilé en Belgique entre 1851 et 1862, sous le Second Empire. C'est pour son retour d'exil que son fils aîné, Benjamin, acquiert la propriété en 1862. Avec ses cinq enfants, qui œuvrent à ses côtés pour la démocratie politique et la justice sociale, François-Vincent continue ses combats politiques, puisqu'il est élu député de 1869 jusqu'à son décès en 1878[5]. À sa mort en 1899, Benjamin lègue son imposante demeure au département de la Seine dans le dessein d'en faire un hospice pour vieillards nécessiteux. Inaugurée en 1903, cette institution a perduré jusqu'en 1980, témoin de la générosité des Raspail envers la communauté locale. Benjamin fait également don du bâtiment de l'Orangerie, destiné à abriter un musée consacré à ses propres œuvres artistiques ainsi qu'à divers documents et objets ayant pour but de célébrer l'œuvre de son père. Ouvert en 1903, ce musée qui a contribué à préserver l'héritage culturel de la famille Raspail ferme ses portes au public en 1940 et il est démantelé lors de la fermeture de l'hospice[6]. Les meubles et papiers de la famille ont également enrichi cet ensemble patrimonial, ajoutant une dimension historique et artistique à ce legs exceptionnel[7]. L'impact concret du legs se manifeste aujourd'hui à travers la préservation du parc au cœur de la ville, qui aurait sans doute été urbanisé autrement, et qui fait de chaque habitant en quelque sorte le légataire de cet héritage. Transférée au nouveau département du Val-

de-Marne dans les années 1960, la propriété a été cédée à la Ville de Cachan en 2015 [fig. 3].

Figure 3

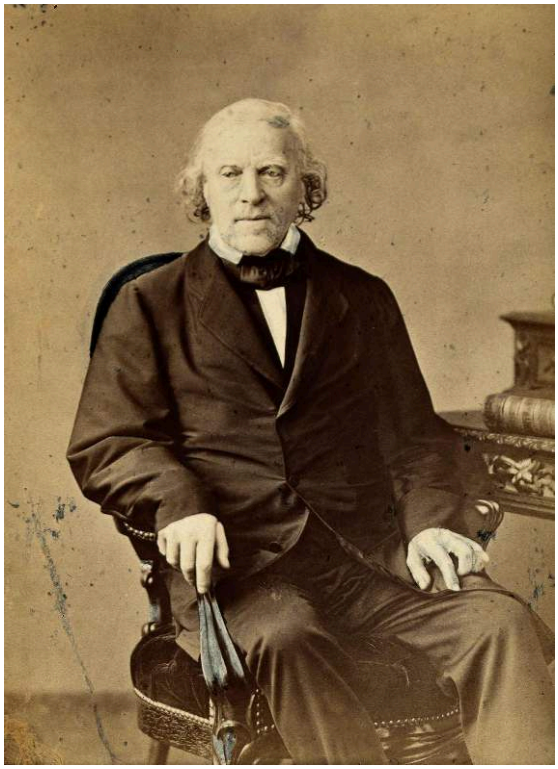

François-Vincent Raspail (1794-1898), photographie de Mathieu Deroche, 1862, conservée à la Wellcome Library, Londres (14768i).

Reproduction Wikimedia Commons (sous la licence CC BY 4.0).

4 Le deuxième élément est celui du fonds de documentation et d'archives qui provient d'une donation à la Ville en 1975 par Henry Poulaille. Écrivain, anthologiste, chef de file de la littérature prolétarienne dans les années 1930, critique de disques, d'art et de cinéma, folkloriste, fondateur de revues, directeur du service de presse des éditions Grasset de 1924 à 1956, Poulaille connaît une importante notoriété dans la première moitié du XXe siècle[8]. Le fonds est riche de plusieurs milliers d'ouvrages et revues, de sa nombreuse correspondance, et de multiples manuscrits, la plupart inédits liés à l'histoire de la culture prolétarienne. Il constitue un patrimoine unique en France. À la mort de Poulaille en 1980, la gestion de ce fonds a été prise en charge par l'Association des amis d'Henry Poulaille. En 2006, un Centre de littérature prolétarienne est inauguré dans la maison Raspail. Mais depuis cette date, l'association a eu des difficultés à assurer la conservation et la valorisation de ce fonds exceptionnel. Peu visible, parfois matériellement dégradé, il était en souffrance depuis de nombreuses années. En septembre 2022, par l'entremise du Collectif Maison Raspail, le Centre de recherches historiques (École des hautes études en sciences sociales – EHESS/CNRS) a repris en main sa sauvegarde et la Ville participe à cette dynamique depuis avril 2023. Grâce à cette collaboration, un inventaire et des actions culturelles de valorisation du fonds sont en cours [fig. 4 et 5].

Figure 4

Henry Poulaille, années 1930, photographie conservée au Centre d'archives Henry-Poulaille, maison Raspail, Cachan (Val-de-Marne).

Photographe inconnu / Reproduction Centre d'archives Henry-Poulaille, Cachan.

Figure 5

Dossiers d'Henry Poulaille conservés au Centre d'archives Henry-Poulaille, maison Raspail, Cachan (Val-de-Marne), 2023.

© Isabelle Massenet (Collectif Maison Raspail).

Le patrimoine à la croisée des chemins

5 Les habitants ne se satisfont pas que tombe dans l'oubli cette histoire, d'échelle nationale, et que les donations initiales ne soient que partiellement honorées. En 2016, la Ville a envisagé l'idée d'un musée Raspail. Mais un musée pour quoi faire ? Certes, les dernières évolutions des musées autorisent les innovations[9]. Mais il s'agit ici d'articuler le patrimoine bâti, les figures historiques de Raspail et de Poulaille à des attentes locales très fortes. Le Collectif milite pour la création d'un Centre de documentation sur l'histoire de la culture populaire et de la banlieue, associant un espace muséal dédié à la mémoire de Raspail, dont la figure de citoyen et d'homme politique engagé nous interroge sur notre monde actuel, et un espace de ressources prenant appui sur le fonds Poulaille. Cela d'autant plus que Poulaille s'est fortement intéressé à la famille Raspail, tant dans sa dimension politique que scientifique, et a écrit plusieurs articles et un essai (dont le fonds détient le manuscrit inédit) sur F.-V. Raspail. Ce musée pourrait s'appuyer sur la préservation générale du bâti ainsi que sur les meubles et objets toujours en possession de la Ville et du département. À côté de collections patrimoniales, dont certaines pièces sont protégées au titre des monuments historiques, un parcours pédagogique fondé sur des expositions et des ateliers participatifs permettrait de mieux faire connaître au public l'histoire des Raspail, et des conférences seraient appropriées pour échanger et débattre de questions plus contemporaines, en écho aux actions des Raspail/Poulaille.

6 Ainsi, l'originalité du projet porté par le Collectif est de mettre en valeur les conjonctions des deux legs et de s'appuyer sur elles pour construire une maison commune ouverte sur l'avenir dans ce bâtiment, témoin d'un passé de la banlieue avant la banlieue, devenu rare sur ce territoire. C'est en désignant collectivement « ce à quoi nous tenons » dans ce double héritage que nous pourrons rendre ce patrimoine vivant et légitimer sa mise en valeur[10]. Raspail – Poulaille, au-delà de la rime, qu'est-ce qui chez l'un fait écho à l'autre, qu'est-ce qui résonne encore au présent pour nous tous ? À la volonté de F.-V. Raspail de donner à tous les moyens d'accéder au savoir scientifique et de se soigner de façon autonome répond la volonté de Poulaille de donner au peuple les moyens d'écrire et de transmettre lui-même son histoire : « [...] les clercs sont aujourd'hui appelés à compter avec la horde des barbares, qui à leur art de classe opposent l'art de leur classe[11]. » Le Muséum scolaire qu'Émile Raspail, le troisième fils de François-Vincent, inaugure à Arcueil-Cachan en 1878 en tant que maire ainsi que le musée du Soir ouvert aux travailleurs créé par Poulaille en 1935 procèdent de cette idée que le « musée » à construire pourrait être le vecteur d'une éducation pour tous, un agent actif du changement social et un lieu de convivialité. C'est dans la fidélité à ces engagements communs de Raspail et Poulaille pour une appropriation des savoirs et de la culture par tous que s'inscrit le projet du Collectif. Cet arrière-plan mémoriel nous rapproche également des réflexions développées par la nouvelle muséologie et les écomusées sur la participation citoyenne, le rôle social du musée dans un territoire et son implication dans les problèmes sociétaux du présent. L'exemple de l'écomusée du Fier Monde à Montréal en témoigne[12], avec le développement d'outils permettant le partage de l'autorité muséale entre spécialistes et citoyens, et le concept de « collection écomuséale » constituée grâce à un processus de « désignation » par les habitants du territoire de ce qui est digne d'être valorisé et transmis. Le patrimoine que défend le Collectif est donc une notion complexe qui remet les bénévoles au centre de l'action publique, une ambition forte et en permanente redéfinition.

Les bénévoles du Collectif Maison Raspail : construire une légitimité

7 Le Collectif Maison Raspail est né durant l'été 2020 à l'initiative d'un petit groupe d'habitants de Cachan, alertés sur l'intérêt patrimonial des bâtiments et désireux de leur redonner vie. Ce noyau initial s'est constitué autour d'un historien, Thomas Le Roux (CNRS), spécialiste des relations entre la première industrialisation et l'environnement, de la figure de F.-V. Raspail et des actions citoyennes en faveur du patrimoine. Donner une assise plus solide à ce groupe est vite apparu nécessaire pour que soit reconnue sa légitimité, pour qu'il ait les moyens de se faire connaître et pour qu'un plus grand nombre de personnes puisse participer à la construction d'un projet commun. La première étape a été de créer une association loi 1901 (2021). Depuis, le nombre d'adhérents de l'association s'est beaucoup accru, avec 50 membres cotisant actuellement et plus de 300 personnes s'étant déclarées intéressées. Cet enthousiasme repose grandement sur l'existence d'un dense réseau associatif sur la commune où la mixité sociale reste forte.

8 Étant donné cette dynamique, la légitimité des personnes engagées dans le projet est double. D'une part, en ce qui concerne spécifiquement le patrimoine, elle repose sur les compétences des personnes qui ont les premières lancé le projet et continuent à

s'impliquer fortement à titre purement bénévole. Certains sont des historiens « académiques », d'autres sont des passionnés et experts de l'histoire locale, étudiants ou guides conférenciers. Cela concourt indéniablement à la crédibilité du projet et accroît la possibilité de le faire connaître auprès de professionnels du patrimoine et de la recherche. La légitimité prend également appui sur le lien créé dès le départ avec les Ateliers du Val de Bièvre, société d'histoire locale fortement implantée sur le territoire depuis des décennies : son président, Marcel Breillot, hélas décédé en mars 2023, a rejoint le Collectif dès le début et a activement participé à l'exposition consacrée à F.-V. Raspail en 2022. Il a mis à disposition une documentation originale ayant appartenu à la famille Raspail. De même, on peut citer l'intérêt manifesté par des bibliothécaires, initialement préoccupés par le fonds Poulaille, des enseignants qui envisagent de faire participer leurs étudiants à l'installation d'un futur musée ou encore des musiciens désireux de parcourir le domaine « Chansons » du fonds Poulaille pour enrichir leur répertoire.

9 D'autre part, la légitimité s'ancre dans un rapport actif à la citoyenneté. En effet, plusieurs bénévoles, étrangers à ces milieux culturels et initialement peu au fait de l'histoire des engagements et des activités des Raspail, se sont formés depuis, ont acquis d'importantes connaissances, grâce aux conférences et échanges internes, mais aussi par des lectures personnelles, voire des recherches historiques. Ils enrichissent, chaque mois, le site du Collectif par des chroniques historiques[13]. Ils sont allés jusqu'à acquérir des objets mis en vente dans des brocantes ou sur internet, qu'ils ont volontiers prêtés pour enrichir les expositions. L'hybridation des connaissances et des parcours concourt indéniablement à complexifier la dimension patrimoniale du projet et élargir son sens strict vers la dimension de la motivation citoyenne. Car il s'agit d'ouvrir la maison Raspail pour en faire un lieu de convivialité et d'animations, tel que le construisent aujourd'hui de multiples tiers-lieux. L'originalité de la démarche est de faire vivre le patrimoine en y retrouvant les thèmes d'aujourd'hui, plus particulièrement ceux qui sont au cœur des actions associatives. De nombreux membres du Collectif sont engagés dans des associations œuvrant pour la santé et la culture pour tous, l'environnement, etc. Cet ancrage est un atout pour la communauté locale, de même que la participation (actuelle ou antérieure) de nombre de ses bénévoles à la vie municipale, y compris pour certains en tant qu'élus [fig. 6 et 7].

Figure 6

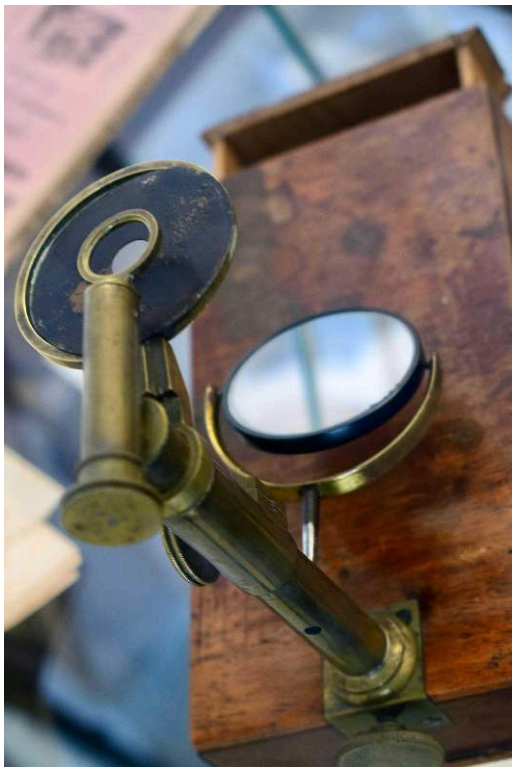

Microscope portatif ayant appartenu à François-Vincent Raspail, conservé à la Ville de Cachan et exposé en permanence à la maison Raspail, septembre 2023.

© Christophe Balland (Collectif Maison Raspail).

Figure 7

Vitrine, salon de la maison Raspail (Cachan, Val-de-Marne) avec la pharmacie Raspail (vers 1860) acquise par un membre du Collectif Maison Raspail, Journées européennes du patrimoine 2023.
© Christophe Balland (Collectif Maison Raspail).

10 La formalisation du projet sous le chapeau de « tiers-lieu » est pertinente, car elle témoigne de la volonté de participation des usagers et de l'hybridation des compétences, des savoirs et des pratiques, en lien avec des propriétaires de lieux plus institutionnels, mais elle est aussi un piège, tant les appellations s'en réclamant en ont perverti l'idée[14]. C'est pourquoi nous attachons une très grande importance à ce que les habitants participent activement à l'avènement de ce lieu. Raison pour laquelle depuis ses débuts, le Collectif veille à maintenir une dynamique immédiatement visible et mène des actions conçues pour être des jalons préfigurant le devenir de la maison Raspail. Ainsi, chaque mois, la maison est ouverte une journée par le Collectif. Des ateliers, gratuits et sans inscription, sont organisés par les bénévoles et les associations auxquelles ils appartiennent[15]. Ces animations sont éditorialisées pour leur donner du sens et cohabitent avec des visites historiques guidées réalisées dorénavant par cinq membres : elles s'inscrivent le plus possible en lien avec des événements locaux ou des manifestations nationales (Journée de la Terre, Fête de la Science, Journée internationale des droits des femmes, Fête nationale du 14 Juillet – dont Benjamin Raspail a été le rapporteur de la loi en 1880 –, et surtout les Journées européennes du patrimoine) [fig. 8 et 9].

Figure 8

Animation « recyclage / jeux » du Collectif Maison Raspail pour le jeune public, maison Raspail à Cachan (Val-de-Marne), 26 novembre 2022.

© Corinne Baragoin (Collectif Maison Raspail).

Figure 9

Animation « chorale » du Collectif Maison Raspail à la maison Raspail à Cachan (Val-de-Marne), 1er juillet 2023.

© Corinne Baragoin (Collectif Maison Raspail).

11 Les Journées européennes du patrimoine 2022, articulées aux commémorations du centenaire de la séparation d'Arcueil-Cachan en deux communes (1922) organisées par la municipalité, ont été le premier temps fort, avec la présentation d'une exposition historique sur la famille Raspail sur dix grands panneaux[16] et la mise en valeur muséale de deux salles de la maison en rassemblant des meubles, tableaux et objets du legs Raspail, avec la restitution de deux salles de la maison dans leur état 1900. Il est intéressant de noter que cette réalisation, conçue comme provisoire, a pu rester partiellement en l'état depuis sa mise en place, et que le Collectif en propose dorénavant régulièrement des visites guidées. Des habitants découvrent ainsi avec surprise et beaucoup d'intérêt des lieux trop souvent fermés. L'idée que ces deux salles soient maintenant un musée, même s'il est encore en gestation, témoigne de l'ancrage de la valeur historique des lieux dans les consciences. Lors des Journées européennes du patrimoine 2023, une nouvelle exposition a permis de faire connaître le fonds Poulaille[17]. Conçue sous le même format que la première, celle-ci s'est doublée de la mise en place d'une vitrine d'archives inédites et de la possibilité de visiter le fonds en cours de classement. Enfin, celles de 2024 ont associé les figures de Raspail et Poulaille dans leurs points de convergence sur l'engagement populaire. Dans un parcours d'exposition sur 150 m² associant des œuvres originales provenant de cinq fonds d'archives et de collections patrimoniales et des reproductions variées[18] – plus d'une centaine de documents au total –, il s'agissait à la fois d'entrevoir ce que pourrait être un espace muséal dans ces lieux et d'engager la participation citoyenne sur des thèmes d'actualité : l'éducation populaire, la démocratie et la vie locale. Cette exposition, qui a

été ouverte durant vingt journées, du 21 septembre au 20 octobre, a attiré 1057 visiteurs [fig. 10 et 11].

Figure 10

« Salle du piano », visite guidée de l'exposition « Raspail et Poulaille : les voies de l'engagement populaire », maison Raspail à Cachan (Val-de-Marne), septembre 2024.
© Collectif Maison Raspail.

Figure 11

« Salle du poêle », exposition « Raspail et Poulaille : les voies de l'engagement populaire », maison Raspail à Cachan (Val-de-Marne), septembre 2024.
© Collectif Maison Raspail.

12 Quant au travail énorme d'inventaire du fonds Poulaille (récolement, classement, mise en carton, description scientifique…), il ne pouvait reposer initialement que sur des compétences professionnelles du monde des archives et de la recherche. L'EHESS a été convaincue de la pertinence d'y investir des moyens. Depuis septembre 2022, trois

personnels de l'établissement y ont contribué, et un poste d'ingénieur de recherche en analyses de données historiques et culturelles a fini par être déployé. Les actions proposées, qui s'appuient sur un savoir scientifique et une connaissance de l'histoire sociale, politique et littéraire, doivent cependant rester compréhensibles par tous. L'hybridation des savoirs, et donc la participation des usagers, peut commencer par prendre la forme d'expositions, de visites guidées. Mais cette vulgarisation n'est pas suffisante. C'est pourquoi le fonds commence à être ouvert à des usages plus novateurs, par exemple en exploitant l'important répertoire de chants ouvriers et politiques collectionnés par Poulaille pour aboutir à des concerts associant musiciens professionnels et amateurs. De même, des ateliers de lecture ont été proposés, et pourraient être amplifiés par des ateliers d'écriture, sur des thèmes en résonance avec notre présent (précarité, problèmes de logement, travail ouvrier, guerre, enfance, etc.). Sur cet aspect, un projet pédagogique a été lancé en 2025 avec le collège Victor-Hugo de Cachan. Enfin, des journées d'étude sont organisées et mêlent des intervenants issus de milieux universitaires, artistiques et culturels. Après une première journée d'étude en décembre 2022, une seconde en mars 2024 a laissé encore davantage de place aux bénévoles, avec une table ronde et un concert. La troisième, en juin 2025, s'est inscrite dans cette perspective. Cette inclusion d'acteurs non académiques permet de mettre en avant la diversité des usages possibles du fonds et plus largement des lieux.

Une co-construction avec des partenaires institutionnels

13 La réussite du projet ne pourra advenir qu'avec le concours et la volonté de partenaires institutionnels. Le partenaire principal du Collectif est la Ville de Cachan, puisque le bâtiment lui appartient. Comme toute municipalité, elle a ses différents services, avec des cadres de travail imposés : un budget voté à respecter, la préparation de ceux des années suivantes, le retour régulier d'événements à organiser, sans oublier les échéances électorales. Ces aspects sont à prendre en compte à partir du moment où le Collectif survient avec son projet non attendu par la Ville. Il n'est pas anodin que cette volonté de co-construire avec elle le devenir et la mise en valeur de ce patrimoine bouscule le fonctionnement municipal, même si Hélène de Comarmond, maire depuis 2018, a initié une politique de participation citoyenne. En demandant à être ensemble pour bâtir ce tiers-lieu, le Collectif acte cette inscription dans cette nouvelle forme d'action publique.

14 À l'automne 2020, lorsque cette implication citoyenne a été présentée à l'équipe municipale, l'accueil a été plutôt enthousiaste et certaines convergences ont pu être observées : la volonté d'ouvrir la maison au plus grand nombre, le souci d'une appropriation collective, le respect des conditions des deux legs, etc. Face à nos demandes initiales d'agir de concert et de dégager des moyens, des écueils sont néanmoins apparus. D'une part, les rythmes et les fonctionnements associatifs et municipaux sont très différents. À l'organisation la plus horizontale possible d'un collectif d'habitants passionnés qui attend des actions rapides en réponse à ses demandes fait écho une structure qui doit respecter des procédures, des hiérarchies, et qui elle-même n'est pas forcément à l'unisson – au risque de l'inertie. Si le Collectif est mû par un projet singulier qu'il tente de mettre sur pied concrètement à la mesure de ses moyens, la Ville, elle, a de nombreux chantiers en cours, doit composer avec

d'autres impératifs et, sur le projet Raspail, s'accorder avant de transmettre des réponses. Cela s'est par exemple traduit concrètement par plusieurs difficultés dans les premiers temps, comme obtenir des autorisations pour pouvoir se réunir dans la maison ou harmoniser notre planning avec celui de la Ville. L'avènement d'un projet modifie par définition le fonctionnement d'un lieu et bute sur la concurrence des espaces, et il nous a fallu peu à peu apprendre les contraintes du lieu, tant au niveau réglementaire et technique qu'à celui des usages.

15 Peu à peu, pourtant, la présence concrète du Collectif a été acceptée. Depuis janvier 2022, le Collectif peut y tenir ses réunions de travail et ses animations, avec la formalisation d'une convention d'occupation en 2023. De même, la Ville a soutenu les quatre expositions historiques et la mise en place du musée expérimental provisoire. Puis, un comité de pilotage trimestriel a été instauré, réunissant les bénévoles du Collectif, des élus et des responsables de service permettant une circulation d'information plus fluide et la définition d'objectifs de co-construction à court, moyen et long terme, dans une confiance réciproque renforcée.

16 Plusieurs incertitudes subsistent. Si la Ville accueille le projet du Collectif avec bienveillance, elle réfléchit encore à la forme que pourrait prendre la maison Raspail à long terme. Les interlocuteurs municipaux, tant les élus que les services, sont multiples et se partagent entre les services généraux, la culture, le patrimoine et les archives ainsi que la vie associative, ce qui ne facilite pas la communication et le pilotage. Pour la Ville, le fonctionnement d'un tel lieu nécessite des budgets qu'il faut faire voter et qui sont le fruit d'un arbitrage interne ; elle rappelle d'ailleurs régulièrement les contraintes réglementaires et budgétaires. En effet, la marge de manœuvre de bénévoles dépend de moyens limités. Pour le moment, outre son soutien à des actions concrètes, la Ville s'est engagée à poursuivre le travail réalisé sur le fonds Poulaille conservé dans la Maison en dégageant des moyens humains en partenariat avec l'EHESS, ce qui est un aspect structurant de la co-construction, mais la pérennité de cet engagement est régulièrement questionnée.

17 La question d'un lieu de convivialité qui traduirait efficacement l'action de bénévoles dans un lieu patrimonial peut focaliser certaines tensions. Ainsi, les animations culturelles du Collectif sont toujours associées à des moments conviviaux avec l'organisation de goûters, buvettes ou d'apéritifs partagés qui incarnent l'aspect social de l'œuvre de Raspail et Poulaille. La Ville reconnaît que cette dimension est garante du succès à long terme du projet, mais les moyens mis en œuvre peinent à se concrétiser à court terme. Ainsi, une cuisine existante dans la maison nécessite une rénovation pour pouvoir fonctionner avec des usagers divers. Là se posent à la fois des questions de sécurité, de normes et d'usages. Cela est loin d'être réglé, et le flou demeure sur ce qu'il en adviendra à long terme, entre une gestion participative défendue par le Collectif et un fonctionnement plus traditionnel de restaurant, délégué à un professionnel, qui rassurerait sans doute la collectivité locale.

18 Finalement, ce sont les moyens de court, moyen et long terme qui sont à trouver ensemble, car le projet n'adviendra, au-delà d'une préfiguration que le Collectif fait actuellement vivre, que lorsque la maison sera entièrement rénovée, ce qui nécessitera de très importants financements et des partenariats multiples. Certains sont déjà actés, comme ceux avec l'EHESS, ou ceux avec des acteurs locaux, tels que les Ateliers du Val de Bièvre et le lieu culturel Anis Gras à Arcueil. Pour ce dernier, voisin et lié à l'histoire des Raspail[19], des réalisations communes historiques ont déjà eu lieu, la plus récente

étant la création de la chorale populaire (le « Chœur d'aventure ») avec un artiste résident d'Anis Gras et des bénévoles du Collectif, à partir du répertoire de chants du fonds Poulaille. De même, le conservateur du patrimoine de la ville d'Arcueil et les archives départementales du Val-de-Marne ont contribué aux Journées européennes du patrimoine 2022 [fig. 12], 2024 et 2025.

Figure 12

Visite guidée de la maison Raspail à Cachan (Val-de-Marne), Journées européennes du patrimoine 2022.

© Collectif Maison Raspail.

19 Des liens avec l'écomusée de Fresnes, à proximité de Cachan, pourraient être établis. Mais pour un financement plus important, ce seront bien sûr le concours de l'État (Drac), de la région, du département, de la Métropole du Grand Paris et pourquoi pas de fondations ou de mécènes, qui seront nécessaires. Un dossier pour obtenir le label « Maison des Illustres » du ministère de la Culture a été déposé en janvier 2025 et est en cours d'étude. De même, la Fondation du patrimoine pourrait accompagner le projet de financement de restauration de la salle du billard, et attend le dépôt d'un dossier de candidature par la Ville. Le Collectif est convaincu que leur contribution sera d'autant plus facile que la dimension citoyenne sera présente et que la participation des habitants à cette politique de patrimoine sera déployée. Cela implique une certaine forme d'acculturation de la part des collectivités territoriales et des services, souvent peu accoutumés à voir surgir une dynamique de bénévoles engagés dans des affaires qu'ils savent traiter autrement. À ce titre, l'accompagnement par des structures spécialisées dans l'éclosion de tiers-lieu – telles que celles identifiées par le Collectif comme Yes We Camp, Plateau-urbain ou encore La Preuve par Sept – pourrait être d'un grand secours.

Conclusion

20 Animés par l'esprit de François-Vincent Raspail, sur les plans scientifique, social et éducatif, en conjonction avec l'héritage de Poulaille, nous avons décrit dans cet article la dynamique de co-construction d'un tiers-lieu à la fois convivial, culturel et

patrimonial, initiée par le Collectif Maison Raspail depuis 2020 en lien avec la Ville de Cachan et d'autres partenaires. Si notre action d'aujourd'hui préfigure le lieu que nous souhaitons voir advenir, l'avenir n'est pas tout tracé, car il dépend de multiples facteurs dont certains que nous ne maîtrisons pas. Sur le long terme, ce tiers-lieu pourra-t-il continuer à reposer sur les seuls bénévoles ? À quel moment, à quel(s) poste(s) le recours au salariat pérenne deviendra-t-il nécessaire ? Les années qui viennent vont donc être cruciales : elles devront permettre de préciser le cadre commun de notre projet, dans lequel toutes les sensibilités se retrouvent. C'est à cette condition que la dynamique enclenchée pourra continuer sur sa lancée positive. L'enjeu n'est rien de moins que la concrétisation ou non du projet. Le chemin est long et jalonné de défis mais le Collectif le parcourt avec un enthousiasme chaque jour renouvelé. C'est aussi ça l'esprit de Raspail, qui fut l'infatigable entrepreneur des idées qu'il défendait.

NOTES

1. VEYSSIÈRE Léon-Louis, *Un village et un hameau du Hurepoix, deux communes du département de la Seine, Arcueil et Cachan*, Cachan, Les Amis du Vieil Arcueil, 1947 (réédité en 2013).

2. Archives nationales, NIII 587, prairie de Cachan, et NIV Seine 25, planche 4, plan terrier, 1763.

3. LE ROUX Thomas, « Histoire et patrimoine de la maison Raspail (Cachan) : faire vivre l'esprit des lieux », *Clio* 94, nº 4, 2023, « Le patrimoine bâti : origines, préservation », p. 41-63.

4. Base Mérimée, arrêté du 6 juin 1933. Voir https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA94000382 [lien valide en septembre 2025].

5. BÉDÉÏ Patricia & BÉDÉÏ Jean-Pierre, *François-Vincent Raspail. Savant et républicain rebelle*, Paris, Alvik, 2005. BARBIER Jonathan & FROBERT Ludovic (dir.), *Une imagination républicaine. François-Vincent Raspail (1794-1878)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017.

6. BOYER Jean, inspecteur général des Musées de province, « Découverte d'un musée. Le musée Raspail à Cachan », *Combat-art*, nº 25, 6 février 1956.

7. Sur les vicissitudes et la description de ce fonds (et du patrimoine Raspail), voir les notices disponibles sur le site des archives départementales du Val-de-Marne (https://archives.valdemarne.fr/ [lien valide en septembre 2025], qui conservent aujourd'hui le fonds Raspail.

8. GARGUILO René (dir.), *Henry Poulaille et la littérature prolétarienne en France de 1920 à 1940*, Paris, Lettres modernes, coll. « 20th l'icosathèque. Le plein siècle », 1989.

9. BOSSEBOEUF Claire, « Les collectivités territoriales et leurs musées dans le cadre de la loi relative aux musées de France », *Les Annales de droit*, nº 10, 2016, p. 33-76 ;

EIDELMAN Jacqueline (dir.), *Inventer des musées pour demain, rapport de la Mission Musées XXIe siècle*, Paris, La Documentation française, 2017.

10. TORNATORE Jean-Louis, « Patrimoine vivant et contributions citoyennes – Penser le patrimoine "devant" l'Anthropocène », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 33, 2017, [en ligne], https://journals.openedition.org/insitu/15606 [lien valide en août 2025].

11. POULAILLE Henry, *Nouvel âge littéraire*, Paris, Librairie Valois, 1930, p. 151 (réédité en fac-similé en 1986).

12. GIROUX Éric, « Le public dans les musées : visiteurs ou citoyens agissants ? », *THÉMA. La revue des Musées de la civilisation*, n° 4, 2016, p. 95-108.

13. Ces chroniques, au nombre de 25 (juin 2025), sont consultables sur le site de la maison Raspail sous les onglets « Histoire » et « Fonds Poulaille » : https://maisonraspail.org/le-fonds-poulaille/ et https://maisonraspail.org/histoire/ [liens valides en août 2025].

14. Parmi d'autres lectures instructives : *Tiers-lieux : quand les pouvoirs publics s'en mêlent...,* numéro spécial d'*Horizons publics*, 2022 ; Cuesta/Esopa, *Guide pour la co-construction d'un projet culturel municipal avec les habitants*, 2022 ; Métropole du Grand Paris & COVEV, *Les Tiers-lieux à l'échelle de la métropole du Grand Paris*, 2023 ; *Mille Lieux, Objectiver l'impact des tiers-lieux sur les territoires*, 2019.

15. La liste complète des animations du Collectif est consultable sur son site internet, à la page https://maisonraspail.org/programmation/ [lien valide en août 2025].

16. Exposition « François-Vincent Raspail (1794-1878), un rebelle dans l'histoire », septembre 2022 – septembre 2023 (commissariat : Marcel Breillot, Virginie Descotte et Thomas Le Roux). Les PDF de ces panneaux sont accessibles dorénavant sur le site de la maison Raspail : https://maisonraspail.org/francois-vincent-raspail/ [lien valide en août 2025].

17. Exposition « Henry Poulaille (1896-1980), l'engagement pour la culture populaire », septembre 2023-septembre 2024 (commissariat : Constance Barbaresco et Thomas Le Roux). Les PDF de ces panneaux sont accessibles dorénavant sur le site de la maison Raspail : https://maisonraspail.org/henry-poulaille/ [lien valide en août 2025].

18. Archives départementales du Val-de-Marne, service de la Conservation du patrimoine d'Arcueil, Fonds Poulaille et archives de Cachan et enfin des collections particulières.

19. Un des fils Raspail, Émile, a été maire d'Arcueil-Cachan (1878-1887) et a fait construire l'usine (inscrite partiellement monument historique, https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA94000012 [lien valide en septembre 2025]) que la structure culturelle « Anis Gras – Le lieu de l'autre » occupe aujourd'hui.

RÉSUMÉS

La maison Raspail est l'un des plus anciens bâtiments de Cachan (Val-de-Marne). Construite dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, elle a été la demeure de la famille Raspail entre 1862 et 1899.

Partiellement inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, et bien qu'au cœur d'un parc fréquenté en plein centre-ville, cette maison est très peu utilisée. En 2021, un collectif d'habitants (Collectif Maison Raspail) s'est constitué pour proposer un tiers-lieu culturel à la Ville, qui en est propriétaire. Cette dernière porte un vif intérêt à cette démarche associant la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire, la convivialité et l'éducation populaire. Depuis 2022, ce collectif anime les lieux une fois par mois, réalise des expositions et des visites historiques, et a pris en charge les Journées européennes du patrimoine. Par ailleurs, avec l'EHESS, il concourt à la sauvegarde du fonds d'archives de l'écrivain prolétarien Henry Poulaille, accueilli dans une aile de la maison. Cet article rend compte de l'implication de ce collectif de bénévoles dans la mise en valeur du patrimoine et de la façon dont cette expérience s'articule, non sans difficulté, avec la politique municipale. Il interroge la légitimité de son action, sa montée progressive en compétence, les synergies internes et externes qui se déploient, ainsi que les obstacles rencontrés et les perspectives qui se dessinent à court, moyen et long terme.

The Raspail house is one of the oldest buildings in the Paris suburb of Cachan, in the Val-de-Marne department. It was built during the second half of the eighteenth century and was the home of the Raspail family from 1862 to 1899. It is partially listed as a historic monument (inscrit monument historique) and although it is located in a much-frequented park in the centre of the town, it is largely under-used. In 2021, a collective of local people (Collectif Maison Raspail) was formed in order to suggest that the city, the owner of the house, should transform it into a cultural third place. The city was immediately tempted by this idea which associated the promotion and interpretation of heritage and history and a place of conviviality and popular education. Since 2022, the collective has been responsible for running the place once a month with exhibitions and historic visits, and has taken on responsibility for visits to the house during European Heritage Days. With the EHESS, the collective also takes care of an archive collection left by the proletarian author Henry Poulaille, housed in one of the wings. Our article gives an account of how the collective of volunteers became involved in promoting the heritage that the place represents and analysing how this experience is articulated with municipal policies… not without difficulty! It questions the legitimacy of the collective's actions, notes how its range of competence has improved, looks at the internal and external synergies which have developed, and at the obstacles encountered and future perspectives in the short, medium and long terms.

INDEX

Mots-clés : patrimoine, histoire, bénévolat, participation citoyenne, éducation populaire, Raspail, Poulaille (Henry), culture, convivialité, Cachan
Keywords : heritage, history, volunteer work, citizens' participation, popular education, Raspail, Henry Poulaille, culture, conviviality, Cachan

AUTEUR

COLLECTIF MAISON RASPAIL

Association loi 1901
collectifmaisonraspail@gmail.com